



Devenir Administrateur·trice du Réseau AMAP IdF

Des projets, des belles rencontres et des succès !
Février 2021





La gouvernance du Réseau des AMAP d'Île-de-France

Le Réseau AMAP IdF fonctionne grâce à 6 salarié-e-s merveilleux à plein temps basé-e-s à Montreuil, et un Collectif composé de :

- 10 administrateur·trice·s bénévoles paysan·ne·s et entrepreneur·euse·s à l'essai
- 10 administrateur·trice·s bénévoles amapien·ne·s

- Le Collectif **soutient** les salarié-e-s sur leurs missions
- Chaque administrateur.trice est **important** et apporte ses compétences et ses qualités au groupe : comptabilité, RH, administratif, communication, web, graphisme, rédaction, animation, etc.
- Chaque administrateur.trice choisit les **missions** qui lui correspondent le plus et fait avancer ces missions avec les salarié-e-s et les autres membres du Collectif
- **Si vous êtes motivé-e, positif-ve et de bonne humeur : postulez !**



Etre administrateur·trice ? (1)

1. C'est participer au fonctionnement du Réseau AMAP IdF

- connaître et accepter le **fonctionnement horizontal** et la **gouvernance partagée**
- **participer aux évènements** : réunions du collectif, entretiens individuels annuels des salarié·e·s, participer à l'organisation des évènements en lien avec ses missions de référence ou liés à la vie associative (fête des AMAP, mobilisation citoyenne...)
- participer à l'animation de commissions ou groupes de travail
- avoir en tête les **documents clés du réseau** : rapport d'activité de l'année précédente et d'orientations en cours, statuts, règlement intérieur ...



Etre administrateur·trice ? (2)

2. C'est avoir des responsabilités (partagées):

- Etre **employeur** : au sens juridique et en accompagnement des salarié·e·s
- Etre **co-responsable** de la gestion financière globale
- **S'investir** en fonction de ses disponibilités et compétences :
- Etre **référent·e** sur les missions d'un poste en particulier : soutenir les salarié·e·s, suivre l'avancement des missions et le budget associé et participer à la rédaction des rapports d'activité et rapports financiers annuels
- Participer aux réunions et aux projets



Durée du mandat, intégration et temps de réunion

Le mandat d'administrateur·trice dure **2 ans**.

Il y a une première réunion d'une journée où tout le monde fait connaissance et où les missions du Réseau sont présentées aux nouveaux administrateur·trice·s avant qu'ils ne déterminent sur lesquelles ils·elles aimeraient s'investir.

Il y a **6 à 8 collectifs** par an :

4 collectifs d'une journée sur une ferme d'Île-de-France

2 à 4 collectifs en soirée (3h)



Vous hésitez encore?

Nous vous proposons une réunion d'échange le samedi 20 février de 10h à 12h afin de répondre à toutes vos questions ! [Inscription ici](#) !

N'hésitez pas également à prendre contact avec les administrateur·trice·s en cours de mandat pour discuter avec eux :

- Maud Granger Remy côté Collège amapiens:
maud@amap-idf.org / 06 60 55 96 36
- Florent Sebban côté Collège paysans:
florent@amap-idf.org / 06 50 06 65 98

Si vous souhaitez d'autres contacts, faites nous le savoir !

contact@amap-idf.org

CONTACT



Réseau AMAP Île-de-France

47 Avenue Pasteur 93 100 Montreuil

Tél: 0952917995

contact@amap-idf.org

www.amap-idf.org